

Numéro thématique - Journée mondiale sans tabac 2008

Special issue - World No Tobacco Day 2008

p.181 **Éditorial - Contrer l'épidémie mondiale de tabagisme**
Editorial - Counteracting the global tobacco epidemic

p.183 **Évaluation des politiques de lutte contre le tabagisme en France : résultats de la première vague de l'enquête ITC France**
Tobacco control policy evaluation in France: selected findings from the baseline wave of the ITC France Survey

p.187 **Le tabagisme des adolescents suite à l'interdiction de vente aux mineurs de moins de 16 ans en France**
Effects of underage tobacco sales restrictions on adolescent tobacco use, France

p.190 **SimSmoke France : description d'un modèle de simulation des politiques de lutte contre le tabac**
France SimSmoke: The description of a simulation model of tobacco control policies

p.194 **Bénéfices de l'arrêt du tabac / Reversal of risk after quitting smoking**

p.198 **Avancées du contrôle du tabac dans 30 pays européens, de 2005 à 2007**
Progress in tobacco control in 30 European countries, 2005 to 2007

p.201 **Les avertissements sanitaires apposés sur les paquets de cigarettes : quelle efficacité dans la lutte contre le tabagisme ? / Health warnings on cigarette packs: are they effective in tobacco control?**

Coordination scientifique du numéro / *Scientific coordination of the issue*: Sylviane Ratte, Institut national du cancer, Boulogne-Billancourt, France
et pour le comité de rédaction : Loïc Josseran, Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice, France

Éditorial

Contrer l'épidémie mondiale de tabagisme *Counteracting the global tobacco epidemic*

Douglas Bettcher¹, Erin Smith² et Anne-Marie Perucic³

1 / Directeur, Initiative pour un monde sans tabac, Organisation mondiale de la santé 2 / Legislation Officer, Initiative pour un monde sans tabac, Organisation mondiale de la santé
3 / Économiste, Initiative pour un monde sans tabac, Organisation mondiale de la santé

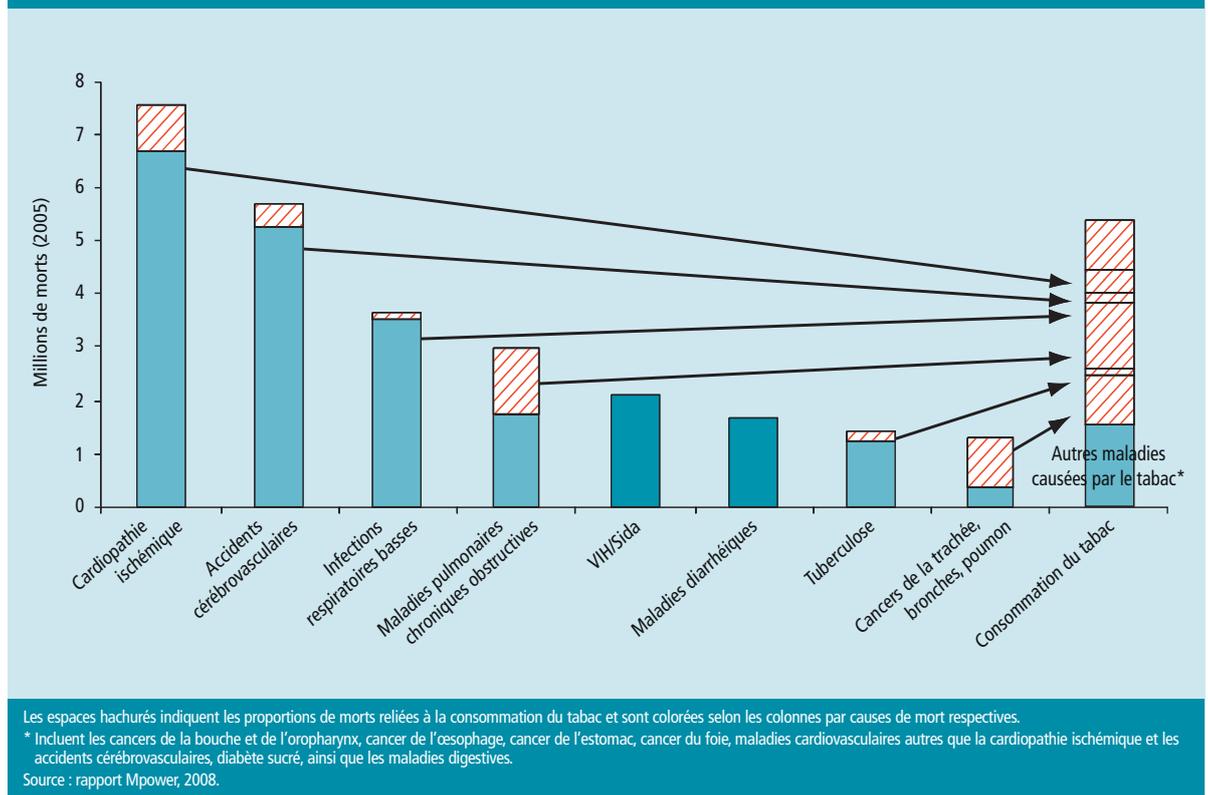
Le fardeau de la maladie

Le tabac est aujourd'hui dans le monde la cause de mortalité la plus évitable. Cette année, le tabac tuera plus de 5 millions de personnes - plus que la tuberculose, le VIH/sida et la malaria combinés. De nos jours, la moitié des fumeurs, soit environ 650 millions, mourront éventuellement de leur tabagisme. La consommation de tabac est un facteur de risque pour six des huit causes majeures de mortalité dans le monde (figure). A moins de prendre d'urgence des mesures, plus d'un milliard de personnes pourraient être victimes du tabac au cours de ce siècle. L'usage du tabac cause également des préjudices économiques aux familles et aux pays : perte de salaire, diminution de la productivité et augmentation du coût des soins médicaux.

La Convention-cadre de l'OMS : l'un des traités de l'ONU les plus universellement adoptés

La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (Cclat) a été élaborée en réponse à la globalisation de l'épidémie tabagique et est entrée en vigueur le 27 février 2005. Ce traité vise à servir de plateforme à l'engagement, la coopération et l'action multilatérale pour contrer la montée et la propagation de la consommation de tabac. La Cclat est devenue l'un des traités les plus rapidement adoptés dans l'histoire des Nations-unies, avec un total de 154 Parties en avril 2008. Avec la Cclat, c'est la première fois que l'OMS utilise son autorité constitutionnelle en santé publique mondiale pour se doter d'un outil juridique visant à améliorer la santé publique, créant ainsi un processus unique de négociation. Au niveau mondial, ce processus a été et continue d'être une occasion sans précédent d'attirer l'attention sur la lutte anti-tabac, et d'éduquer et informer les dirigeants politiques sur les conséquences du tabac sur la santé et l'économie. Au niveau des pays, le développement du traité a permis d'élargir le dialogue et la coopération entre les différents ministères des gouvernements. Par des négociations

Figure Le tabagisme, facteur de risque de six des huit premières causes de mortalité dans le monde
Figure Smoking: risk factor for six out of the eight leading causes of mortality in the world



continues, le processus a englobé non seulement les gouvernements et les organisations non-gouvernementales, mais également des experts qui, traditionnellement, ne faisaient pas partie des sphères de la santé publique, élargissant ainsi l'éducation et la sensibilisation des gens sur l'épidémie tabagique.

Une convention-cadre établit un consensus de faits, de système de gouvernance et d'objectifs, entre les Parties. L'étape suivante est l'élargissement des recommandations et des mesures concrètes. Dans le cas de la Cclat, les Parties se rencontrent régulièrement à la Conférence des Parties (COP) pour entamer et négocier les protocoles (instruments liant juridiquement les Parties) et les lignes directrices (instruments ne liant pas juridiquement les Parties) qui donnent les détails et les méthodes d'application des engagements pris par les Parties. A la première Conférence (COP1), les Parties membres ont installé leur secrétariat permanent à l'OMS et mis en place les procédures visant à créer les protocoles dans les domaines de la publicité, la promotion, le parrainage et le commerce illicite transfrontalier ; elles ont adopté les directives visant à la création d'espaces non-fumeurs et une réglementation efficace des produits du tabac, et l'étude d'alternatives économiquement viables à la production du tabac. Se basant sur la réussite de la COP1, les Parties ont décidé, lors de la COP2, d'adopter des lignes strictes relatives à la protection contre la fumée du tabac et commencé à travailler sur le conditionnement et l'étiquetage des produits du tabac, ainsi que sur la lutte contre l'ingérence de l'industrie du tabac. Les Parties ont demandé, à l'unanimité, la création d'un protocole basé sur la coopération internationale, lors de la première rencontre de l'Organe intergouvernemental de négociation (INB1) sur le commerce illicite des produits du tabac, établi lors de la COP2. Un avant-projet de protocole est en cours de négociation et préparé, ainsi que les travaux des groupes de travail, pour être présentés aux Parties à la COP3 fin 2008.

Élargir la capacité de réglementation du tabac au niveau national

Complétant et élargissant l'action de la Cclat, l'OMS a récemment établi un ensemble de mesures ayant fait leurs preuves : le programme Mpower. Ce programme inclut six domaines prioritaires, à savoir : surveiller la consommation de tabac et les politiques de prévention ; protéger la population contre la fumée du tabac ; offrir une aide à ceux qui veulent arrêter le tabac ; mettre en garde contre les méfaits du tabagisme ; faire respecter l'interdiction de la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parrainage ; augmenter les taxes sur le tabac. « Le Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2008 offre aux pays une feuille de route s'appuyant sur la Convention-cadre de l'OMS, afin de convertir ce consensus mondial en une réalité globale, grâce au Mpower » (Dr Margaret Chan, Directrice-Générale de l'OMS, Mpower, 2008). Le Rapport Mpower indique qu'il y a encore un besoin urgent que les pays prennent les mesures efficaces pour protéger leurs populations. Une écrasante majorité de la population mondiale est encore soumise aux risques des méfaits du tabac et, dans la plupart des pays, peu d'informations précises sur l'étendue de l'épidémie sont disponibles. Environ 5 % seulement de la population mondiale est couverte par l'une ou l'autre des interventions clés. A l'échelle mondiale, les gouvernements prélèvent en taxes chaque année plus de 200 milliards de dollars US. Dans plusieurs pays à faible et moyen revenu, les gouvernements perçoivent environ 5 000 \$ US en revenus de taxes du tabac pour chaque dollar US qu'ils dépensent pour la lutte anti-tabac.

Si de nombreuses mesures ne requièrent pas la mobilisation importante de fonds publics, elles nécessitent cependant une réelle volonté politique, ainsi que les moyens appropriés pour faire respecter ces mesures sans lesquelles il y a souvent peu ou pas de changement de comportement. Avec l'aide de ses partenaires internationaux, l'OMS a accordé la priorité au développement et au renforcement des capacités nationales (politique, administrative et technique), notamment dans les pays où les coûts pour la santé liés au tabac sont les plus lourds. Des mesures immédiates doivent être prises pour arrêter l'épidémie tabagique et sauver des millions de vies.